

Canadiens à la Société de développement du Canada à un programme d'habitation à l'échelon national, afin de décharger les institutions de prêts traditionnelles d'une partie de la responsabilité.

• (8.40 p.m.)

S'il y avait une guerre, je suis sûr que les Canadiens n'hésiteraient pas à financer le logement, car c'est une juste cause. C'est devenu un problème urgent, et le gouvernement doit prendre des mesures immédiates pour le résoudre, qu'il s'agisse de vieilles ou de nouvelles demeures. Dans ma circonscription de Broadview, nombre des personnes délogées par le réaménagement urbain ont entre 55 et 60 ans. N'aimant pas la banlieue, elles veulent acheter des maisons en ville, mais se heurtent à un taux d'intérêt de 8 p. 100 sur les hypothèques. Le gouvernement a le devoir, surtout à l'égard des personnes qui doivent déménager à cause des programmes de rénovation urbaine, d'assurer un taux d'intérêt n'excédant pas 6 $\frac{3}{4}$ p. 100. Il faudrait le faire immédiatement.

Comme le député de Northumberland (M. Hees) l'a dit, selon le financement actuel des maisons à Toronto, elles sont évaluées à 87 p. 100, et l'on doit payer un taux d'intérêt très élevé de 8 p. 100. On doit payer aussi un droit d'assurance de 2 p. 100, des frais de demande et des vacations. Quoi d'étonnant que les Canadiens ne puissent aujourd'hui s'acheter de maisons?

Je termine, monsieur l'Orateur, en disant un mot des prêts pour l'amélioration des logements. Notre meilleure protection contre les taudis, c'est de bien entretenir les maisons. La loi nationale sur l'habitation a prévu des prêts pour les réparations. Selon le rapport du président de la Société centrale d'hypothèques et de logement, les prêts pour l'amélioration des logements ont fléchi régulièrement de 1961 à 1965. On devrait plutôt encourager les gens à recourir à ces prêts parce que, comme j'ai dit, la meilleure mesure préventive contre les zones lépreuses c'est de bien entretenir les maisons. Je n'ai pu m'empêcher de partager l'avis du député de Northumberland, ancien député de Broadview qui s'est sûrement beaucoup intéressé aux problèmes des commettants, et selon lequel les Canadiens méritent des maisons convenables. Elles leur procurent une légitime fierté. C'est par ces moyens que nous devrions travailler à améliorer notre pays.

M. B. S. Mackasey (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): Je ne céderai pas, monsieur l'Orateur, à la tentation de m'engager dans une controverse, même légère, avec mon bon ami le député de Wellington-Sud (M. Hales) qui a été ce soir un peu plus agressif que d'habitude, ou même de commenter l'exposé fait par le député de Northumberland (M. Hees) lorsqu'il a présenté son amendement. Je pense que les jeunes conservateurs ont été plutôt durs envers l'ancien ministre, pendant la fin de semaine surtout lorsqu'un d'entre eux lui a dit «C'est la génération Pepsi, George, et tenez-le pour dit». En rappelant les incidents de 1956 et de 1957, le député de Northumberland ne faisait peut-être que se conformer avec le genre d'attitude ou d'atmosphère qui a prévalu trop longtemps en cette Chambre. Je puis afficher cette désinvolture lorsque les députés appellent le passé, car je n'ai pas siégé ici assez longtemps pour puiser des souvenirs dans le passé et parler de chaque représentant en particulier et de certains des problèmes de la dernière génération.

Le ministre du Travail (M. Nicholson), qui est responsable de l'administration de la Société centrale d'hypothèques et de logement, se propose de prendre la parole avant la conclusion du débat demain soir. Je préférerais lui laisser le soin de réfuter certains des arguments très profonds qui ont été avancés ici, aujourd'hui, non seulement par le député de Wellington-Sud, mais aussi par celui de Broadview (M. Gilbert). En examinant certaines coupures de journaux, cet après-midi, monsieur l'Orateur, j'ai constaté que les données statistiques—pour ce qu'elles valent—peuvent rassurer les députés qui craignent que, par suite de la restriction des fonds, il n'y ait pas cette année autant de mises en chantier que l'année dernière. A mon avis, le député de Broadview a été plutôt pessimiste; j'aimerais donc lui signaler un éditorial paru dans le *Globe and Mail* le 29 avril. Je cite:

Tout d'abord, bien que les constructeurs et les députés fédéraux semblent convaincus que le nombre de maisons construites cette année baissera, une hausse a été enregistrée au cours du premier trimestre. Les mises en chantier de maisons unifamiliales ont augmenté de 18.9 p. 100 au cours du premier trimestre de 1966 par rapport à 1965, et de 23.8 p. 100 en mars comparativement au mois correspondant de l'année dernière. Et, comme l'a signalé M. Nicholson, la construction domiciliaire a atteint un sommet l'an dernier.

J'ai mentionné spécifiquement les maisons unifamiliales, mais j'ai été attiré par les